

n°57  
JUIN  
2017

# mots

## CROISÉS

Bulletin de liaison  
du Service Livre et Lecture

### Édito



*Ce mois de juin s'ouvre sur la préparation, pour nombre d'entre vous, des projets de l'année scolaire 2017/2018. En effet, une année se termine, une autre se profile où vous serez soit sollicités, soit à l'initiative d'actions auprès des scolaires,*

*enfants en secteurs primaire ou maternelle, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ou des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), collégiens etc. Il convient donc, dès à présent, de réfléchir aux éventuels partenariats ou actions à mener en collaboration avec des institutions dont vous ne*

*connaissez pas toujours les règles et modalités de fonctionnement et qui inversement ne connaissent peut-être pas vos propres contraintes... C'est donc l'occasion de réfléchir à la notion de partenariat proposé comme thème du dossier de ce numéro.*

*Le 25 avril dernier, s'est tenue au Service Livre et Lecture, une journée de formation sur le thème « Construire un projet en partenariat ». Cette journée, interprofessionnelle, réunissait des professeurs documentalistes, des bibliothécaires et des associations de promotion du livre et de la lecture. Née d'un partenariat avec l'Education nationale, elle reflétait bien les difficultés rencontrées mais également la volonté de les dépasser pour œuvrer ensemble autour d'objectifs communs. Le partenariat est en effet un de ces « mots valises » dont on s'empare assez facilement mais sans toujours bien comprendre ce qu'il implique et ce qu'il suppose. Le dossier de ce numéro de MOTS CROISÉS est donc l'occasion de revenir sur cette journée et quelques principes d'action qui doivent permettre de mieux appréhender la notion de partenariat.*

*Le Service Livre et lecture (SLL) a récemment changé de nom et vous découvrirez peu à peu le sens de cette nouvelle appellation. C'est en effet l'occasion pour le Département de réfléchir à l'élaboration d'un nouveau Plan de développement de la lecture permettant à la fois de réaffirmer son rôle dans le soutien apporté aux bibliothèques du territoire et sa volonté de faire de la lecture un enjeu de politique publique essentiel. Sans anticiper sur les grandes lignes de ce schéma, on peut d'ores et déjà annoncer qu'il mettra en lumière les grands axes de la politique que le Département entend conduire, au plus près des réalités et acteurs de terrain, dépassant largement le cadre des seules bibliothèques, pour sensibiliser aux enjeux du livre et de la lecture de nombreux acteurs, qu'ils soient culturels, éducatifs ou sociaux.*

*Bonne lecture de MOTS CROISÉS, en prélude à un été que je vous souhaite plein de belles lectures. La période estivale offre en effet l'opportunité de prendre un peu de recul et quoi de mieux dans ce cas que la lecture ! Faites circuler MOTS CROISÉS entre toutes les mains, car il est un outil d'information et de communication pour l'ensemble des acteurs du livre et de la lecture du territoire.*

**Maurice CHABERT**  
Président du Conseil  
départemental de Vaucluse

## Sommaire

### ■ DOSSIER

» « Le partenariat », mais de quoi parle-t-on au juste ?

pages 2 à 5

### ■ FOCUS

» Prêt Numérique en Bibliothèque, bilan du dispositif au 1<sup>er</sup> mars 2017

page 6

### ■ JURIDIQUE

» Législation relative aux bibliothèques, modernisation

page 7

### ■ MANIFESTATIONS

pages 8 à 10

### ■ NOUS AVONS AIMÉ

» Livres, Disques

page 11

### ■ BLOC NOTES

page 12

### ■ FLASH INFO

page 12

Mots croisés est une publication  
du Conseil départemental de Vaucluse

Comité de rédaction :

**Service  
Livre et  
Lecture**

410, chemin de Brantes  
84700 Sorgues

Tél. : 04 90 83 49 95  
Fax : 04 90 39 58 17

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2017  
N° d'ISSN : 1291-6374

Conception : Conseil départemental de Vaucluse,  
direction de la communication  
Devisocom



## Dossier

# « Le partenariat parle-t-on au

**L**e 25 avril dernier s'est tenue au Service Livre et Lecture une journée sur le thème du partenariat. Cette journée a été élaborée et animée par Anne Séaume, professeur documentaliste au Collège Diderot à Sorgues, détachée par la Délégation Académique à l'Action Culturelle (D.A.A.C.) auprès du SLL, quelques heures par semaine, pour travailler à l'élaboration d'outils méthodologiques et de fiches-actions réutilisables par les uns et les autres sur le terrain. La réflexion initiée cette année, grâce à ce temps de service éducatif mis à disposition par la DAAC, a porté sur la méthodologie à mettre en œuvre pour construire un projet en partenariat ; elle a donné lieu, d'une part à cette journée de formation, d'autre part à l'élaboration d'un document sous forme de powerpoint consultable sur le site du SLL à l'adresse [bdp.vaucluse.fr](http://bdp.vaucluse.fr), ainsi que sur le site de l'Académie. Un recensement des ressources existantes sur le territoire vauclusien en matière « livre et lecture » viendra compléter ce travail et la mise en œuvre de ces outils méthodologiques.

## Essai de définition

### Partenariat ?

« Coopération en vue de l'accomplissement d'objectifs communs... solutions... que des acteurs relativement autonomes, avec leurs ressources et capacité particulières, ont créées, inventées, instituées... » Michel Crozier, Erhard Friedberg in *L'acteur et le système*.

« Action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux, qui constituent un acteur collectif (...) et élaborent (...) un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre » Fabrice Dhume in *Du travail social au travail ensemble*.

« Association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié, dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une

# « Partenaire », mais de quoi parle-t-on vraiment ?



responsabilité, une motivation, voire une obligation ». Jean-Yves Barreyre (sous la direction de) in *Dictionnaire critique de l'action sociale*.

A travers ces définitions, quelques mots clés émergent qui en disent déjà long sur quelques prérequis indispensables...

## Partenariat ?

Il suppose concertation, collaboration, coopération... voire fusion ?

Travaille-t-on pour l'autre, avec l'autre ? Ou travaille-t-on ensemble ? On voit déjà poindre à l'horizon, à travers le choix d'une formulation ou d'une autre, les reproches qu'ici ou là on peut entendre à l'égard de partenaires avec lesquels on a le sentiment que l'un donne peut-être plus que l'autre. L'investissement entre partenaires doit-il être égal ?

N'est-on que dans une conception utilitariste, consumériste, ou est-on dans ce qui est de l'ordre de la co-construction ? Pêche-t-on par trop d'idéalisme en la matière ? – Sans doute n'y a-t-il pas de posture « idéale » mais... un partenariat bien pensé devrait induire la création d'une valeur ajoutée née de la diversité des acteurs et de leurs différences. Que peut-on alors attendre de chacun des partenaires ?

Peut-on craindre une perte d'identité ou, à tout le moins, la voir diluée au point de ne plus être pleinement visible ?

Avant de construire un projet en partenariat, il faut en premier lieu identifier les partenaires potentiels et les réticences qu'ils peuvent avoir les uns envers les autres.

Mais comment véritablement mettre en commun, échanger et partager la gouvernance d'un projet ?

Autant de questions qui supposent qu'il y ait sans doute des concessions à faire.

Voici donc quelques conseils.



# « Le partenariat », mais de quoi parle-t-on au juste ?

## Points de vigilance et préalables indispensables

Le premier préalable est... le désir de partenariat. Sans envie, sans désir, il ne peut y avoir de volonté et de capacité à surmonter les obstacles et les freins qui surgiront inévitablement en chemin.

Vient ensuite le temps de l'écoute, de l'attention à l'autre, de la prise en compte du contexte dans lequel il évolue, de ses contraintes, de ses modalités de fonctionnement etc.

Un effort de connaissance et de reconnaissance qui va donner à chacun légitimité pour agir sur son propre terrain mais peut-être un peu aussi sur le terrain de l'autre...

Un effort de « décentrage » qui doit obliger chacun à envisager le point de vue de l'autre, ce qui certes n'est pas le plus aisé...

Mais sans la prise en compte de ces éléments dans la réflexion préalable, il ne peut y avoir d'implication véritable, chacun restant sur son quant-à-soi ou dans son pré carré. Il faut donc dépasser ses propres limites pour passer du « je » au « nous », tout en ne transgressant pas les frontières qui ne doivent pas l'être et... s'engager, s'impliquer, donner de soi. La confiance en l'autre s'instaure étant entendu que l'autre ne doit pas faire à votre place ce dont il importe que vous gardiez la maîtrise... Par contre, le partenariat doit vous transformer et être un moteur de changement.

On pourrait se laisser aller à penser que les relations interpersonnelles facilitent la construction de partenariats. Certes, elles sont souvent importantes dans l'envie de faire ensemble et la confiance que l'on a dans l'autre. Cependant, elles éludent trop souvent le passage en revue de tous ces éléments et ces derniers se retournent souvent contre leurs protagonistes. La pérennité du partenariat suppose donc que l'on sorte du cadre de relations personnelles où l'affect pourrait mettre en danger le partenariat souhaité.

Il est également recommandé d'en passer par la mise en place de quelques outils :

- des outils d'échange d'informations qui peuvent être de tous ordres mais dont on ne peut faire l'économie. L'existence de ces outils met en effet l'accent sur la nécessité de disposer d'un vivier commun de ressources et d'un même niveau d'informations. Des comptes rendus de réunion peuvent s'avérer indispensables pour « baliser » le terrain. Ils participent du partage de l'information avec l'autre, permettent de mesurer les avancées d'un projet, de rendre compte de rencontres avec d'autres partenaires ou encore d'échanges avec les tutelles.

- le conventionnement : c'est la formalisation la plus aboutie ; il s'agit alors d'un contrat écrit, entre deux entités, qui



liste la nature des engagements de chacun, pour mettre en œuvre une collaboration. Ce conventionnement ne semble pas toujours indispensable, il est pourtant souvent nécessaire car il permet de bien poser les termes du partenariat et de mieux évaluer l'implication de chacun.

**Il faut donc définir avec soin le rôle de chacun, s'interroger sur les limites de sa légitimité et, au-delà de la connaissance que l'on peut avoir de l'autre, le reconnaître comme compétent pour intervenir sur son propre terrain dans des limites préalablement définies.**





## Quelques clés pour l'action

Le temps que l'on attribue au montage d'un partenariat participe d'une meilleure compréhension et appropriation des projets qui en découleront. Il permet de créer un espace de confiance où l'on peut réfléchir aux principes qui sous-tendent les actions que l'on va mener ensemble. La co-construction démarre donc par une mise en commun :

- quels sont les objectifs communs ?
- quels sont les objectifs propres mais qui peuvent être complémentaires ?
- quels sont les besoins ou obligations que l'on est en mesure d'identifier ?
- quelles sont les compétences et possibilités matérielles de chacun ? (fonds, lieux, matériels, temps etc.)
- quelles ressources locales sont mobilisables ?

Répondre à ces questions suppose que l'on fasse un rapide état des lieux, état des forces, des moyens, tant internes qu'externes, qui peuvent être mobilisés au service d'un projet. Et ce sans négliger le contexte environnemental et les contraintes institutionnelles de chacun. A l'issue de cette première phase, on doit être en mesure de repérer les besoins et avoir identifié les zones de partage et de mise en commun. A deux, on est plus fort que seul. La mutualisation doit permettre des économies d'échelle.

Le projet peut dès lors être construit. Il nécessite de définir les actions à conduire, les modalités de mise en œuvre et les

critères qui permettront de les évaluer. Rien d'aussi simple qu'il n'y paraît car de multiples écueils peuvent encore surgir. Mais c'est là que l'envie et la volonté de s'appuyer sur ce partenariat pour conduire une ou des actions communes doivent permettre de dépasser les éventuels obstacles, chaque partenaire gardant présent à l'esprit les objectifs initialement retenus qui l'ont conduit à rechercher et souhaiter ce partenariat.

Un partenariat s'évalue, non seulement au travers des actions qu'il a permis de réaliser mais au travers de critères qui lui sont propres : quelle valeur ajoutée, quelle utilité ? La question doit être à chaque fois reposée. Quelle mutualisation, quelle économie d'échelle etc.

Un partenariat peut évoluer dans le temps : quelles améliorations peut-on apporter ?

Un petit bilan s'impose alors :

- Ce que chacun demande et/ou refuse
- Ce que chacun peut donner et/ou souhaite recevoir
- Quelles peurs exprimées / quelles envies exprimées ?
- Quelle valeur ajoutée ?
- Le désir est-il toujours au rendez-vous ?

**Le défi à relever est de taille mais un partenariat réussi est un partenariat où chaque partenaire se sent co-responsable, et où demeure le plaisir de découvrir et construire ensemble le chemin à tracer.**



**Focus**

## Prêt Numérique en Bibliothèque, bilan du dispositif au 1<sup>er</sup> mars 2017

**L**e ministère de la Culture a publié fin mars 2017 le bilan 2016 du dispositif de Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB) mis en place depuis 2012. Pour mémoire, ce dispositif permet aux bibliothèques francophones qui le souhaitent de proposer le prêt d'ouvrages numériques.

117 bibliothèques sont aujourd'hui raccordées à PNB dont 108 équipements ou réseaux français (les autres sont des bibliothèques suisses ou monégasques ainsi que les bibliothèques des instituts français à l'étranger). L'année dernière, PNB comptait 60 adhérents dont 54 bibliothèques ou réseaux français.

Sur les 108 bibliothèques ou réseaux français, on dénombre 19 BDP (9 en 2015). On observe donc à l'évidence une nette progression qui semble d'ailleurs s'être accélérée depuis septembre 2015, à la faveur de l'élargissement du catalogue. Comme le rappelle le rapport, les conditions de licences sont fixées par les éditeurs. Les paramètres sont : la durée, le nombre total de prêts, le nombre de lecteurs pouvant accéder simultanément au même ouvrage. La nature des acquisitions des bibliothèques est donc fortement liée à l'offre proposée par les éditeurs et cette dernière, encore en construction, s'enrichit peu à peu. Elle représente néanmoins un peu moins des 2/3 de l'offre éditoriale (comme en



2015) et 53, 4% de l'ensemble des titres grand public. Tous les éditeurs en effet ne sont pas présents dans PNB, privant ainsi les bibliothèques de la possibilité de mettre à disposition une offre équivalente à celle qui est accessible aux particuliers.

A noter que le prix moyen du livre numérique a baissé, passant de 18,13€ à 14,10€, que le modèle majoritaire est celui d'une vingtaine de prêts simultanés autorisés et qu'à la faveur du développement de l'offre, le nombre de prêts a triplé. Les bibliothèques françaises ont réalisé 133 786 prêts en 2016 (pour 10 450 titres différents) contre 41 259 en 2015 (pour 3 563 titres).

## Juridique

# Législation relative aux bibliothèques, modernisation

**L'**ordonnance « modifiant le livre III du Code du patrimoine » a pour objet de simplifier et moderniser la législation applicable aux bibliothèques municipales, intercommunales et départementales. Elle était prévue par la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016.

Le rapport souligne le caractère dépassé de la législation, une bonne partie datant des années 30. En particulier, la notion d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) n'apparaissait nulle part dans les textes relatifs aux bibliothèques. L'ordonnance réécrit donc le livre III du Code du patrimoine et précise que « les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont organisées et financées par la collectivité ou le groupement dont elles relèvent. »

Elle introduit également la notion de contrôle scientifique de l'Etat, en plus du contrôle technique qui existait jusqu'à présent. « Cette proposition est à mettre au regard des demandes d'élaboration de « projets scientifiques et culturels » qui conditionnent pour le ministère de la Culture et de la Communication l'octroi d'aides financières pour les projets de construction ou la mise en place de nouveaux

services en bibliothèque ». Les modalités de ce « contrôle scientifique et technique de l'Etat » seront fixées par décret. L'ordonnance enfin supprime les trois catégories de bibliothèques municipales. Ne subsiste que la notion de « bibliothèques classées » en raison de la richesse de leur fonds patrimonial.

Le titre II du nouveau code prévoit que les bibliothèques municipales et intercommunales classées, dont la liste sera « fixée par décret après consultation des communes ou des groupements de communes intéressés », pourront « bénéficier de la mise à disposition de conservateurs généraux et de conservateurs de bibliothèques qui ont la qualité de fonctionnaires de l'Etat », sans que – point important – la mise à disposition de ces personnels soit soumise à une obligation de remboursement.

Ce texte a été validé par les représentants des élus au Conseil national d'évaluation des normes. Toutefois l'AMF (Association des Maires de France) fait remarquer qu'il ne faudrait pas que ce texte « aboutisse à la fois à un renforcement du contrôle de l'Etat et à un resserrement du nombre de bibliothèques classées bénéficiaires d'une mise à disposition gratuite de conservateurs. »



## Manifestations

### DES MOTS ET DES NOTES

#### AIX-EN-PROVENCE (13)

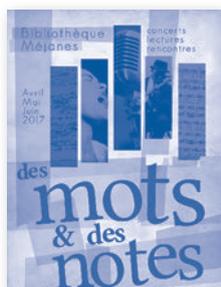
du lundi 1<sup>er</sup> mai au vendredi 30 juin

à la Bibliothèque Méjanès - Cité du Livre

**Au programme :** concerts, spectacles, lectures, rencontres, ateliers d'écriture

**Renseignements :**

Bibliothèque Méjanès - Cité du Livre  
8-10 rue des allumettes : 04.42.91.98.88  
citedulivre@mairie-aixenprovence.fr  
www.citedulivre-aix.com



### PIERRE ET LE LOUP ET CIE

#### AIX-EN-PROVENCE (13)

du samedi 13 mai au samedi 17 juin

Bibliothèque Méjanès (espace lecture)

Exposition des dessins originaux de Marcel Tillard.

« Né en 1913, Marcel Tillard est le talentueux et bien connu illustrateur du « Pierre et le Loup » de notre enfance raconté par Gérard Philipe ! Souvenez-vous du petit Pierre en culotte bouffante bleue et du grand loup gris bondissant qui ne lui faisait absolument pas peur... Cette exposition est également l'occasion de découvrir d'autres planches de l'illustrateur : « Hans le joueur de flûte », « Le lac des cygnes » et « La reine des neiges » ... Indémodable ! »

Entrée libre

**Renseignements :**

Bibliothèque Méjanès - Cité du Livre  
8-10 rue des allumettes : 04.42.91.98.88  
citedulivre@mairie-aixenprovence.fr  
www.citedulivre-aix.com

### SALON DU LIVRE DE CEYRESTE

#### CEYRESTE (13)

3<sup>e</sup> édition - du jeudi 1<sup>er</sup> au vendredi 30 juin

Au programme : rencontres avec une vingtaine d'écrivains.

En partenariat avec la municipalité de Ceyreste.

**Programmation en cours**

**Renseignements :**

Salon du Livre, Mme Marie-Blanche Cordou  
salondulivreceyreste@gmail.com  
www.facebook.com/Salon-du-livre-Ceyreste-1051828404904661

### RENCONTRES LITTÉRAIRES

#### EN HAUTE-PROVENCE

#### SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES (04)

7<sup>e</sup> édition - du jeudi 1<sup>er</sup> juin au samedi 30 septembre

Thème 2017 : « 1917 »

**Au programme :** cinq à six rencontres autour de la rupture/naissance du XX<sup>e</sup> siècle (dates précises à venir)

« 1917, c'est l'année de l'effondrement des Empires, de Verdun, de

l'entrée des Américains en Europe. Les rencontres iront visiter Dada, les poètes russes, les poètes italiens, et les débuts du surréalisme, les écrivains et les artistes qui ont inventé la culture du XX<sup>e</sup> siècle... »

**Renseignements :**

Rencontres littéraires en Haute Provence

Association Artgo & Cie : 04.92.73.06.75

yves.bical@orange.fr

www.aucoindelaruedelenfer.com

### BULLES EN SEYNE

#### LA SEYNE-SUR-MER (83)

9<sup>e</sup> édition - du samedi 10 au dimanche 11 juin

Parc de la Navale

Président d'honneur : Laurent Galandon

En présence d'une trentaine d'auteurs.

**Au programme :** tables rondes, expositions (Laurent Galandon, Aurélie Guarino...), projections, rencontres, dédicaces, etc.

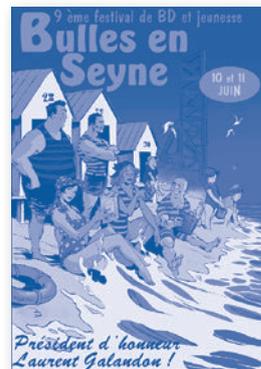
**Renseignements :**

Bulles en Scène Au Tour de la BD :

06.66.06.75.94

autourdelabd@orange.fr

www.bullesenseyne.fr



### LIVREZ-VOUS !

#### SAINT-DIDIER (84)

4<sup>e</sup> édition - du vendredi 9 au samedi 10 juin

Salon du livre, avec des animations autour de la lecture et de l'écriture.

**Au programme :** ateliers, lectures, tables rondes, dédicaces...

Programmation en cours

**Renseignements :**

LIVREZ-VOUS ! Comité des fêtes - Mairie : 04.90.66.01.39

avec.saint-didier@orange.fr

www.mairie-saint-didier.com

### FESTIVAL LES CARNETS

#### LA ROQUE-D'ANTHERON (13)

du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 2 juillet

Pour découvrir les créations autour du carnet : journal intime, carnet de voyages, carnet de route, livre d'artiste...

**Au programme :** • Rencontres et lectures, Ateliers (écriture, croquis, gravure, carnet de voyage) • Conférences (les carnets de Giono, les carnets de musique...) • Concert littéraire, etc.

En présence d'auteurs, d'illustrateurs, de relieurs, de plasticiens, d'éditeurs...

**Renseignements :**

Festival les Carnets - Association Les Carnets : 07.68.95.13.00

festivalecarnets@gmail.com

festivalecarnets.wordpress.com

## LACOSTE CULTURES ET TRADITIONS LACOSTE (84)

2<sup>e</sup> édition du salon des écrivains et  
de la manifestation Lacoste Cultures et Traditions  
du 24 juin au 2 juillet 2017

Salon en présence d'une cinquantaine d'auteurs et d'artisans.

**Au programme :** rencontres, animations, exposition, musique...

**Renseignements :**

Les Amis de l'Huveaune - La Faurie, 9 Montée des Gaulois  
13011 Marseille

marie-helene.amy@laposte.net

les-amis-de-lhuveaune eklablog.com

## LES ORALIES FORCALQUIER (04)

du vendredi 7 au lundi 10 juillet 2017

Festival de conte : spectacles, ateliers,  
rencontres, dédicaces, grande librairie  
du conte, exposition... « Un itinéraire  
à travers la ville à la rencontre de  
la diversité du conte pour tous les âges. »

**Renseignements :**

Les Oralies - La Baleine qui dit «Vagues»

Centre Ressource Conte Régional -

Antenne Alpes de Haute-Provence

14 rue grande : 06.95.42.84.05

labaleinequiditvagues@wanadoo.fr

www.labaleinequiditvagues.org

www.pays-de-guillaumes.com



## LA JOURNÉE DU LIVRE DE SABLET SABLET (84)

30<sup>e</sup> édition - du samedi 8 au dimanche 9 juillet

**Au programme :** dédicaces, conférences, lectures, expositions...

En présence de quelque 80 écrivains de tous genres littéraires  
(littérature générale, polar/thriller, jeunesse, BD, histoire, poésie,  
cuisine et vins, etc.).

**Horaires :** samedi 16h-20h, dimanche 10h-13h et 15h-18h30.

**Renseignements :**

Journée du Livre de Sablet - Mairie - Association

«La journée du livre» : 04.90.46.97.50

contact.journeedulivre@gmail.com

www.facebook.com/jdlsablet84

## HISTOIRE DE DIRE... ET DE LIRE CAGNES-SUR-MER (06)

du jeudi 20 au samedi 22 juillet

«Les mots à l'honneur» • Jeudi 20 juillet (soirée) : Histoire de Dire

• Samedi 22 juillet (après-midi) : Histoire de Lire

**Au programme :** contes, poèmes, chants, lectures, jeux d'alphabet,  
soupe aux lettres...

**Renseignements :**

Histoire de Dire... et de Lire - Médiathèque municipale :

04.92.02.37.10

bm.cagnes@wanadoo.fr

www.mediathèque-cagnes.fr

## FESTIVAL BLUES & POLAR MANOSQUE (04)

15<sup>e</sup> édition - du jeudi 24 au samedi 26 août

Thème 2017 : «La Cuisine des mots».

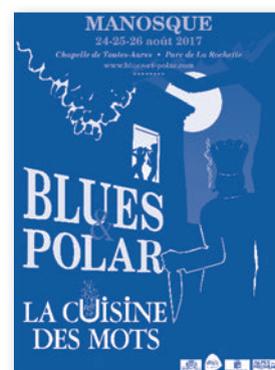
• Jeudi 24 août : Inauguration à La  
Chapelle de Toutes-Aures, avec  
Banan'n'Jug • Vendredi 25 et samedi  
26 août : Le retour des anciens Coups  
de cœur du festival avec Ingrid Astier,  
Fabienne Boulin-Burgeat, Maurice  
Gouiran, Jacques-Olivier Bosco et  
Pascal Thiriet • Concerts de Nasser  
Ben Dadoo & Hat Man session,  
Carrese & friends, Jack Bon Slim  
Cobo • Projection d'un film en plein air  
• Festival entièrement gratuit

**Renseignements :**

Association Blues & Polar : 06.71.78.05.12

contact@blues-et-polar.com

www.blues-et-polar.com



## SISTERON SE LIVRE SISTERON (04)

6<sup>e</sup> édition - du mardi 1<sup>er</sup> au jeudi 10 août

**Au programme :** Rencontres et dédicaces d'auteurs, Lectures  
d'extraits de leurs écrits, Ateliers littéraires

En présence d'une trentaine d'auteurs et illustrateurs.

**Renseignements :**

Sisteron se livre - Médiathèque André Roman : 04.92.61.46.69

bibliotheque@sisteron.fr

mediatheque.sisteron.fr

## POÉSIE NOMADE EN LUBERON VILLAGES DU LUBERON (04 et 84)

3<sup>e</sup> édition - du samedi 19 au dimanche 20 août

Parcours poétique dans plusieurs  
villages du Luberon (Alpes de  
Haute-Provence et Vaucluse).

**Renseignements :**

La Boucherie littéraire

84240 La Tour d'Aigues :

07.81.19.76.97

contact@laboucherielitteraire.com

poesie-nomade-en-luberon.

eklablog.com



## Manifestations

### FESTIVAL BD DE SOLLIÈS-VILLE SOLLIES-VILLE (83)

29<sup>e</sup> édition - du vendredi 25 au dimanche 27 août

Invité d'honneur : David B.

**Au programme :** • Salon du livre en présence d'auteurs venus de toute l'Europe mais aussi d'Asie et des États-Unis • Exposition consacrée à David B. avec une cinquantaine d'originaux (au Musée du moulin à huile) • Stage gratuit de 8 demi-journées pour les jeunes de 10 à 20 ans, animé par des auteurs professionnels et encadré par des enseignants (du 22 au 25 août)

**Renseignements :**

Festival de Bandes dessinées - Association Littérature Enfantine (A-LI-EN) : 04.94.28.78.13

alien@wanadoo.fr

www.festivalbd.com



### RENCONTRES GIONO MANOSQUE (04)

12<sup>e</sup> édition - du mercredi 2 au lundi 7 août

Au Théâtre Jean le Bleu et Le Paraïs, maison de Jean Giono - Manosque  
Thème 2017 : «Giono, les animaux, les hommes»

**Au programme :** conférences, débats, lectures, concerts, café littéraire, théâtre, cinéma.

**Renseignements :**

Association Les Amis de Jean Giono :

04.92.87.73.03

amisjeangiono@orange.fr

www.rencontresgiono.fr



### SALON DU LIVRE LA RUCHE DES MOTS

RIEZ (04)

5<sup>e</sup> édition - dimanche 6 août - 9h-18h

Parrain de l'édition 2017 : René Frégni

En présence d'une trentaine d'auteurs.

**Au programme :** dédicaces, ateliers, lectures...

**Renseignements :**

Librairie Jaubert : 04.92.77.84.60

librairiejaubert@free.fr

librairiejaubert.canalblog.com

### SEMAINE DE CULTURE GRAPHIQUE DES RENCONTRES DE LURE

LURS (04)

65<sup>e</sup> édition du dimanche 20 au samedi 26 août

Thème 2017 : «Constellations

- Liens, tension et désir en graphisme»

Comme Matthew Carter l'a bien décrit : « un caractère typographique est une belle

collection de lettres et non une collection de belles lettres ».

Comment trouver l'écart juste entre une lettre singulière mais

faisant partie d'un ensemble cohérent, entre une pratique

personnelle mais en lien avec les commanditaires et les publics ?

**Renseignements :**

Rencontres internationales de Lure

info@delure.org

www.delure.org



### LE LIVRE EN FÊTE

ROUSSILLON (84)

10<sup>e</sup> édition - dimanche 17 septembre

En présence d'une quarantaine d'auteurs et de quelques éditeurs.

**Au programme :** rencontres, dédicaces, ateliers...

**Renseignements :**

Le livre en Fête - Mairie : 04.90.05.60.16

accueil@roussillon-en-provence.fr

roussillon-en-provence.fr

### LES CORRESPONDANCES

MANOSQUE (04)

19<sup>e</sup> édition

du mercredi 20 au dimanche 24 septembre

«Littérature vivante en dialogue avec d'autres formes de création»

**Au programme :** écrivains en lecture, performances et cafés

littéraires, lectures-spectacles, concerts littéraires...

**Renseignements :**

Les Correspondances - Centre Giono : 04.92.75.67.83

contact@correspondances-manosque.org

www.correspondances-manosque.org

## Nous avons aimé

### JEUNESSE



#### ■ Y a pas de héros dans ma famille ! / Jo Witek – Actes Sud, 2017

Maurice Dambek, alias Mo, mène une double vie entre celle bien rangée de l'école – où il est bon élève – et la maison où ça parle fort, où on s'appelle Bibiche, Titi et Gilou, placée en plein quartier des « romanichels » même si on est une famille de « polaks » et où l'on trouve refuge dans une baignoire pour faire ses devoirs. Tout se passe bien, jusqu'au jour où ces deux mondes s'entrechoquent

avec la visite du copain d'école de Mo : Hippolyte Castant. Malgré quelques clichés, Mo est un personnage attachant, plein de malice et d'intelligence, ce qui donne naissance à de jolis moments. La lecture est facile, fluide et aborde en douceur la thématique de la famille.



#### ■ Les Porteurs – 01. Matt / C.

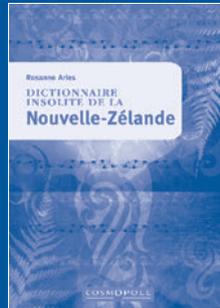
Kueva – Thierry Magnier, 2017

Dans cette dystopie, la neutralité sexuelle est la norme. Depuis un gros accident nucléaire, tous les enfants naissent hermaphrodites et ne choisissent leur genre que l'année de leurs 16 ans, lors d'une cérémonie : les Seza. Ils subissent donc un traitement hormonal qui les fait basculer d'un côté ou de l'autre. Pourtant, dans cette société

ultra-hygiéniste, où pas un enfant ne naît handicapé, il y a certains individus, les porteurs, sur qui le traitement ne prend pas, et qui doivent alors subir un traitement beaucoup plus long, et rester hermaphrodite jusqu'à la fin de la prise en charge médicale, qui peut durer 15 à 20 ans. Pour Matt, le héros du roman, c'est clair, ce sera un homme. Sauf qu'il est porteur, et qu'il va falloir faire des choix qui vont l'amener à changer son regard sur la société dans laquelle il vit. Difficile de parler de ce roman sans trop en dire.

L'écriture est simple et entraînante, on ne peut pas lâcher le livre avant de l'avoir terminé, on va de rebondissements en rebondissements, et l'histoire est sacrément bien menée.

### ADULTES

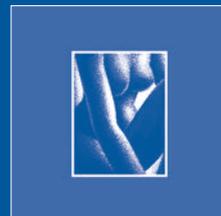


#### ■ Dictionnaire insolite de la Nouvelle-Zélande / Rosanne Aries.- Cosmopole, 2017

Elégants et soignés, les dictionnaires insolites des éditions Cosmopole proposent une autre approche du voyage. Ici, pas de cartes, de plans ou d'itinéraires détaillés, mais un choix de mots évocateurs, développés sous forme de courts articles. Chaque mot met en lumière une particularité

du pays visité pour en révéler, touche après touche, l'identité profonde. L'éventail des sujets abordés est vaste : culture, histoire, gastronomie, faune et flore, géographie, traditions... Pratiques (format poche), de lecture aisée et non dénués d'humour, ces petits abécédaires complètent à merveille les traditionnels guides de voyage... Alors, prêts pour la Nouvelle-Zélande ? Dépaysement assuré !

### MUSIQUE



#### ■ Her tape #1 / Her. - Universal Music France S.a, 2016. - 1 d.c.

"Her" est un duo de jeunes dandys français qui nous a concocté un album très influencé par la musique noire américaine dans ce qu'elle a de plus soul et sensuel. Ce duo a dédié son opus à la Femme, leur source d'inspiration, des voix féminines y sont notamment présentes tout au long du disque. Un disque pop-soul apaisant, élégant, à recommander.



#### ■ Azahar / G. de Machaut, I. Stravinsky, Alfonso X le sage, comp ; La Tempête, ens. Vocal et inst. ; Simon-Pierre Bestion, dir. – Outhere music, 2016. - 1 d.c. + 1 livret

La compagnie la Tempête, ensemble vocal et instrumental et son directeur musical Simon-Pierre Bestion nous présentent Azahar leur dernier album sur lequel se mêlent par effet de miroir des œuvres polyphoniques de Machaut, la messe de Stravinsky, les cantigas Alfonso X le Sage et de Maurice Ohana. Le choix du programme a comme fil conducteur le Moyen Age où chacune des œuvres de cette époque a influencé Stravinsky et Ohana. L'ensemble est homogène, la succession des œuvres naturelle et le tout magnifiquement interprété par cette jeune compagnie, à découvrir !

## Bloc-notes

### ■ AU REVOIR À

**Micheline VERGER**, bibliothécaire Jeunesse à la B.D.P., membre de l'équipe depuis janvier 2008 et qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> août 2017. Tout le monde regrettera l'enthousiasme et le dynamisme de cette bibliothécaire très investie, toujours soucieuse de faire vivre les bibliothèques avec de belles et riches animations. Nous souhaitons à Micheline de continuer sa route avec autant de curiosité d'esprit et de générosité. Le secteur jeunesse du SLL va quant à lui se voir privé d'une de ses plus belles chevilles ouvrières.

**Mousie STEFAN**, bibliothécaire à CUCURON depuis 1989 et qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> août 2017. Une forte personnalité, une des premières « professionnelles » du réseau de la B.D.P., une page de l'histoire des bibliothèques en Vaucluse qui se tourne !

### ■ BIENVENUE À

La **nouvelle équipe de Ste CECILE-LES-VIGNES**, animée par Mme Martine Langrand et une forte envie de « faire vivre » la bibliothèque ! Gageons que ce renouvellement donnera en effet une nouvelle impulsion à la bibliothèque !

**Emilie ASARO** de la bibliothèque de JOUCAS, chargée des relations avec le réseau des bibliothèques du Pays d'APT Luberon et qui avec Martine BURLE, Valérie LAUGIER prennent la suite d'Annick MASSE à qui nous disons donc « au revoir ».

### ■ À NOTER

L'élargissement de l'EPCI Luberon Monts de Vaucluse au 1<sup>er</sup> janvier 2017 aux bibliothèques de **LAURIS, LOURMARIN et PUYVERT** qui rejoignent le réseau des médiathèques LMV.

## Flash info

# Commandes de fournitures

**P**our que les bibliothèques de son réseau puissent bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat de fournitures (**LIVRES ET DISQUES**), le Service Livre et Lecture centralise les bons de commande que celles-ci envoient aux fournisseurs. Cependant, nous vous rappelons que le Service Livres et Lecture est chargé **UNIQUEMENT** de regrouper vos bons de commande et de les envoyer tels qu'élaborés par vos soins aux fournisseurs concernés. Aussi nous vous demandons expressément d'apporter une attention particulière à l'élaboration de ces derniers. Il est très important d'y indiquer clairement le nom, la référence, la quantité ainsi que la couleur et les dimensions des produits s'il y a lieu.

N'hésitez pas à contacter  
le secrétariat du Service  
Livre et Lecture  
Tél. : 04 90 83 49 95  
Fax : 04 90 39 58 17

Vos bons de commande doivent nous parvenir impérativement avant le : **28 juin, 31 mai, 30 septembre et 30 novembre**. (N'oubliez pas de dupliquer au préalable les exemplaires que nous vous avons déjà adressés). La facturation est établie à l'adresse de chaque bibliothèque.

La liste des fournitures, les tarifs proposés et les bons de commande sont téléchargeables sur le site portail du Service Livre et Lecture à l'adresse <http://bdp.vaucluse.fr>

## Modalités d'emprunt sur place, au Service Livre et Lecture

RAPPEL : Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rendre visite entre les tournées afin de bénéficier des réassorts intermédiaires que nous vous avons proposés. Pensez impérativement à prendre rendez-vous à l'avance avec l'équipe des bibliothécaires qui doivent être disponibles pour vous accueillir et vous guider.

